



La famille et l'enfance sont des axes prioritaires de la politique menée par la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez. Pouvoir répondre aux besoins des familles est primordial.

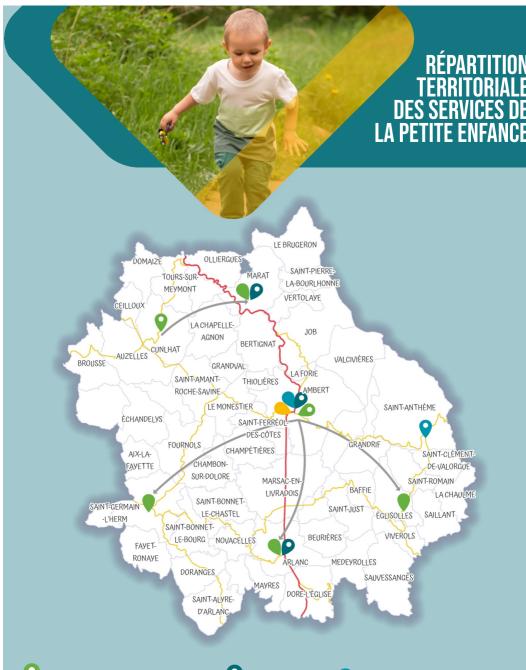
Il n'est pas aisé de trouver un mode d'accueil pour son enfant, c'est pourquoi la collectivité a entrepris depuis 3 ans la création de places d'accueil, et la valorisation du métier d'assistant(e) maternel(le).

Enfin, une nouvelle organisation des Relais Petite Enfance en 2024 viendra faciliter les démarches de recherches et d'inscriptions qui sont souvent compliquées pour les familles, avec de nombreux interlocuteurs.

Cette organisation concerne à la fois les places en accueil collectif (crèches) et individuel (assistant(e)s maternel(le)s). La mise en place du guichet petite enfance, outil à destination des familles, permettra des démarches simplifiées, puisqu'un seul interlocuteur répondra à leur demande et les accompagnera dans leurs démarches.

Répondre aux attentes des parents, souvent soucieux de confier leur enfant, les rassurer, les guider et les accompagner contribue à leur bien-être. Les conditions d'accueil qualitatives et l'épanouissement des enfants sont des valeurs chères à la communauté de communes qui met aujourd'hui tout en œuvre pour y contribuer.

« L'enfant est un individu unique : pour apprendre il doit se sentir accepté, aimé, en sécurité et acteur d'un environnement qui l'encourage, le nourrit et le soutient. » (Maria Montessori), ainsi les projets, les créations de services, la formation de nos agents, les activités proposées sont élaborées chaque jour dans le seul but de construire cet environnement.





Relais Petite Enfance (RPE)



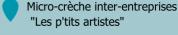
Relais Petite Enfance Itinérant

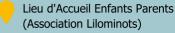


Crèches



Micro-crèche





Itinérance

Missions des Relais Petite Enfance



Vous recherchez un mode d'accueil collectif ou individuel?

Le RPE vous accompagne pour trouver une place d'accueil en crèche (Ambert, Arlanc, Marat et St Anthème) ou une assistant(e) maternel(le), aarde à domicile.



- Gère les préinscriptions et listes d'attente en crèche pour les commissions d'admission (en avril pour les rentrées de septembre/en octobre pour les rentrées de janvier).
- Oriente sur monenfant.fr et met à disposition les listes d'assistant(e)s maternel(le)s sur l'ensemble du territoire d'Ambert Livradois Forez.
- Informe les parents-employeurs des droits et obligations, formalités administratives, coûts et aides.
- Apporte un soutien à la parentalité, lieu d'écoute et d'échange, de documentation et d'information.
- Propose ponctuellement des ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés d'un parent (sauf au RPE à Ambert : les parents sont reçus au LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) et aux Ateliers de Lilominots).
- Organise des évènements: soirées d'information, conférences, spectacles...



- Accompagne dans la relation avec le parent-employeur.
- Informe sur les droits et obligations, formalités administratives, législation, évolution du statut...
- Propose des temps d'écoute, d'échange et d'accompagnement professionnel.
- Participe à la promotion du métier d'assistant maternel et accompagne les candidats potentiels dans leurs démarches de demande d'agrément.
- Accompagne dans un parcours de formation continue et de professionnalisation.
- Propose des ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le).
- Organise des évènements (soirées d'information, conférences, spectacles...).
- Propose une aide pour les démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr.

ENFANTS

- Offre des temps de vie en collectivité en présence d'un adulte référent.
- Propose des découvertes ludiques, sensorielles, motrices ...

RPE à Ambert

Permanences:

Lundi : 13h00 à 16h00 Mardi : 9h00 à 17h00 Mercredi : 9h00 à 17h00

Jeudi : 14h00 à 18h00 Vendredi : 13h00 à 16h00

Ateliers d'Eveil:

Mardi : 9h30 à 11h30 Mercredi : 9h30 à 11h30 Jeudi : 9h30 à 11h30

Réservés aux assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile et enfants.

RELAIS PETITE ENFANCE À AMBERT

<u>Mail</u>: rpe.ambert@ambertlivradoisforez.fr

1, place Notre Dame de Layre 63600 Ambert

<u>Téléphone</u> : 06 11 96 51 17

Itinérance à Arlanc

Maison de l'enfance - Loumas - 63220 Arlanc

Permanences: sur rendez-vous

Ateliers d'Eveil: Jeudi de 9h30 à 11h30

Ouverts aux assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile, et ponctuellement aux familles.

Itinérance à Eglisolles

Maison de l'enfance - 6, Route de Saillant - 63840 Eglisolles

Permanences: sur rendez-vous

Ateliers d'Eveil: Vendredi de 9h30 à 11h30

Ouverts aux assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile, et ponctuellement aux familles.

Itinérance à Saint Germain L'Herm

Maison de l'animation - Rte des Granges - 63630 St Germain L'Herm

Permanences: sur rendez-vous

Ateliers d'Eveil : Lundi de 9h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires)

Ouverts aux assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile, et ponctuellement aux familles.

RPE à Cunlhat

Permanences:

Lundi : 9h à 14h30

Mardi : 11h30 à 16h

Jeudi : 11h30 à 16h Vendredi : 14h à 16h

Ateliers d'Eveil: (sauf vacances scolaires)

Mardi : 9h30 à 11h30 Jeudi : 9h30 à 11h30

Ouverts aux assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile, et ponctuellement aux

familles

Itinérance à Marat

Maison de l'enfance - Le Bourg - 63480 Marat

Permanences: sur rendez-vous

Ateliers d'Eveil : Vendredi de 9h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires) Ouverts aux assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile, et ponctuellement aux familles .





<u>Mail</u>: rpe.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

7, rue Gaspard des Montagnes 63590 Cunlhat

<u>Téléphone</u>: 06 81 58 18 26 06 81 58 18 26

CONTACTS UTILES

- Pour retrouver le programme des ateliers d'éveil :

 www.ambertlivradoisforez.fr

 (rubrique : un territoire à votre service / enfance et jeunesse)
- Pour connaître les différents modes d'accueil : www.monenfant.fr
- Pour s'informer sur vos droits et faire une demande de prestation : www.caf.fr - www.msa.fr - www.franceemploidomicile.fr
- Vos devoirs en tant qu'employeur, assistant maternel, garde à domicile : www.pajemploi.urssaf.fr Mail : pajemploi@urssaf.fr Tel : 0 806 80 72 53

CESU Urssaf: www.cesu.urssaf.fr

Pour comprendre la législation de travail :
https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr
Unité départementale du Puy-de-Dôme :

Mail: ddets-renseignements-travail@puy-de-dome.gouv.fr - Tel: 0 806 00 01 26

- FEPEM Auvergne :
 www.fepem.fr Mail : info@fepem.fr Tel : 0 825 07 64 64
- Déclaration employeur fin de contrat : https://francetravail.fr
- Prévoyance, maladie des Assistants Maternels :

 IRCEM : www.ircem.com / 0 980 980 990 CPAM : www.ameli.fr / 36 46
- La formation professionnelle continue de l'Assistant(e) Maternel(le) : www.iperia.eu / 0 800 820 920
- La déclaration d'impôts : www.impots.gouv.fr
- Informations générales agrément : Conseil Départemental du Puy-De-Dôme www.puy-de-dome.fr
- PMI Ambert: 04 73 82 55 20









